

Airon-Notre-Dame
Airon-Saint-Vaast
Berck-sur-Mer
Colline-Beaumont
Conchil-le-Temple
Groffliers
Rang-du-Fliers
Tigny-Noyelle
Verton
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille sept, le vingt sept novembre à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 21 novembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. LECLERCQ, PRUVOST, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.
Suppléants : MM. CORNU, PHILIPPO, DUCREU.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

11 - Subvention exceptionnelle aux clubs sportifs : Berck Natation, Boxing Club Berckois, La Cabriole et L'Éole Club.

Le Président expose que les associations sportives Berck Natation, Boxing Club Berckois, La Cabriole et l'Éole Club ont déposé une demande de subvention exceptionnelle auprès d'Opale Sud.

Association	Montant de la subvention sollicitée	Motif de la demande
Berck Natation	3 213 €	Déplacements aux compétitions de Nationale 1 et 2
Boxing Club Berckois	3 000 €	Équilibre du budget
Éole Club	825 €	625 € pour frais d'inscription au Championnat d'Europe de Char à Voile et 200 € pour remplacer un mat volé sur un char
La Cabriole	1 750 €	Organisation des concours de saut d'obstacles de 2007 (dont le grand prix de la ville de Berck)

Le Président rappelle les sommes déjà versées en 2006 et en 2007 et informe que la Commission Sport s'est réunie le 12 octobre 2007 pour débattre de ces requêtes.

Association	Versé au titre de l'Année 2006	Déjà versé au titre de l'Année 2007 (B.P. 2007)	Proposition de la Commission Sport
Berck Natation	7 250 €	10 500 €	3 300 €
Boxing Club Berckois	15 000 €	12 000 €	3 000 €
Éole Club	40 000 €	42 500 €	825 €
La Cabriole	1 750 €	-	2 500 €
Subvention non affectée	-	2 500 €	-

Afin de soutenir l'activité de La Cabriole, la Commission Sport a proposé d'attribuer au club les 2 500 € de subvention non affectés en mars 2007.

Le Président propose donc à l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission Sport :

- débloquer pour la Cabriole les 2 500 € non affectés au Budget Primitif 2007 ;
- accorder 3 subventions exceptionnelles pour un montant total de 7 125 €.

Les dépenses seront inscrites au Budget Supplémentaire 2007.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Berck-sur-Mer, le 28 novembre 2007.

Publié le, 29 NOV. 2007

Exécutoire, le 30 NOV. 2007
Le Président,



B. COUSEIN.

Le Président,



B. COUSEIN.



REÇU LE

30 NOV. 2007

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER